

NOTRE BASE D'UNITÉ

Octobre 2008

Notre politique contre l'intersection des discriminations tient compte des différents types de discriminations qui sont véhiculées dans notre société. Le MCVI et ses membres, s'engagent à combattre toutes les formes de discrimination qui nuisent à la pleine participation de ses participantEs.



Mission

Le MCVI émerge d'une conscience féministe de femmes de diverses origines qui reconnaissent les différentes formes d'oppression envers les femmes.

Notre Mission est de contrer toute forme de violence vécue par les femmes comme résultante des rapports de pouvoir inégaux et de domination existants dans la société, rapports qui découlent des différentes sources d'oppression.

Le MCVI exerce sa mission par un travail axé sur une approche féministe ayant à cœur l'appropriation du pouvoir par, pour et avec les femmes, visant des transformations sur les plans structurel, juridique, économique et social.

De plus, le MCVI est déterminé à offrir un espace inclusif aux femmes de la diversité, femmes immigrantes, femmes demandeures d'asile, réfugiées, femmes racisées, autant dans les services offerts que dans la structure du MCVI, dans les lieux de délibération, de prise de décision et d'exercice du pouvoir.

Notre mandat est:

- D'accueillir et accompagner directement les femmes qui ont subi des agressions sexuelles
- De faire de la prévention, de la sensibilisation et de l'éducation populaire auprès des individus, des groupes et de la population sur les agressions sexuelles
- De promouvoir les droits de femmes par l'action politique, la défense de droits, le réseautage, la création de liens de solidarité, l'accessibilité, et l'équité entre toutes les femmes et dans les structures sociales.



Définition des agressions à caractère sexuel AU MCVI

L'agression à caractère sexuel est définie comme un acte de domination, d'humiliation, de violence et d'abus de pouvoir, principalement commis par des hommes envers les femmes et les enfants, mais aussi par des groupes que ce soit par des gangs de rue, des groupes armés. Cet acte s'inscrit comme une forme de contrôle social et contrôle en tentant de maintenir les femmes dans la peur et dans des rapports de force inégaux.

Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté ou malgré l'absence de consentement de la personne et ce, en utilisant le chantage, l'intimidation, la manipulation, la menace, les privilèges, les récompenses, la violence physique, psychologique ou verbale.

Les agressions à caractère sexuel peuvent prendre différentes formes. L'agression sexuelle, l'agression sexuelle collective (gang ou groupes armés et légitimement reconnus), les appels obscènes, les attouchements sexuels, l'exhibitionnisme, l'exploitation à des fins pornographiques ou de prostitution, le harcèlement sexuel, l'inceste, le viol¹ le voyeurisme, les mariages forcés, la torture sexuelle, l'excision, le trafic des femmes, la prostitution, en sont toutes des manifestations. De plus le MCVI par le fait de recevoir des femmes de la diversité dans un contexte montréalais multiethnique (pluriethnique) reconnaît et dénonce qu'une violence sexiste racialisée est vécue par les femmes de la diversité.

Bien qu'il renvoi aux luttes que nous avons mené afin de le redéfinir comme nous l'expliquons ultérieurement dans le texte, le terme viol s'inscrit dans la compréhension et le langage populaires, c'est pourquoi nous le conservons dans la liste des différentes manifestations d'agressions à caractère sexuel.



Notre analyse des agressions à caractère sexuel

et les intersections de discrimination

Le MCVI émerge d'une conscience féministe qui prend racine dans nos convictions et valeurs qui s'opposent au patriarcat, au racisme et à l'impérialisme. Nous combattons toutes les formes d'oppression puisqu'elles reposent sur un ensemble de croyances, pensées, perceptions et valeurs qui justifient ces rapports de domination et de pouvoir sur l'AUTRE, perçu-e comme inférieur-e. Cette prétention de supériorité se traduit par des attitudes, des comportements, conscients ou non et par des actes explicites, mais aussi par leur instauration et leur transmission dans les structures sociétales et organisationnelles (institutions, organismes, milieux de vie).

Les effets en sont notamment la discrimination directe, la discrimination indirecte, la discrimination systémique, les différentes formes et expressions du racisme (ex. injures), la violence faite aux femmes incluant la violence sexuelle, voire même l'anéantissement des individuEs, des groupes et des collectivités. Un des résultats de l'intersection de ces différents sources d'oppression entre elles, le racisme, l'impérialisme et le néocolonialisme jumelé au patriarcat est la violence sexuelle dont les femmes sont victimes.

L'agression sexuelle est issue des rapports de domination, d'oppression et d'exercice de pouvoir des hommes envers les femmes et les enfants. Non pas uniquement parce qu'elles sont des femmes, mais aussi et particulièrement parce qu'elles sont des femmes de couleur, issues de groupes racialisés, qu'elles sont pauvres, lesbiennes, autochtones, immigrantes, réfugiées ou parce qu'elles vivent avec un handicap ou une déficience intellectuelle. Ces femmes et ces enfants deviennent ainsi la cible de l'expression des autres sources d'oppression entrecroisées au patriarcat.

Ces rapports de domination, d'oppression et d'exercice de pouvoir sont tissés à l'intérieur des structures sociales, économiques, politiques et religieuses qui en permettent la cristallisation. Le maintien de ces rapports inégaux ont pour effet la création d'un contexte propice à la violence envers les femmes et les enfants où l'agression à caractère sexuel devient l'expression ultime des rapports de domination parce qu'elle vise à briser l'intégrité de leur être.

L'agression à caractère sexuel, commune à toutes les femmes, est l'expression des droits acquis des hommes envers les femmes qui cherchent à les maintenir dans un contexte d'infériorité dont l'effet n'est pas seulement sur elles-mêmes, mais aussi sur leurs proches et leurs collectivités, en se perpétuant de génération en génération dans un contexte d'impunité et un manque d'imputabilité.

Le MCVI propose les précisions suivantes quant aux rapports de pouvoir tels que: le patriarcat, le racisme, la colonisation des peuples autochtones, la lesbophobie, la suprématie sur les personnes handicapées et les rapports de classe.

Nous croyons au libre choix des femmes quant à leur décision de se faire avorter si elles le jugent nécessaire et dans ce sens nous identifions comme un groupe pro-choix.



Notre position concernant la prostitution :

Le Mouvement contre le viol et l'inceste considère :

- que la prostitution relève de l'exploitation sexuelle des femmes et ne peut, en aucune manière, être considérée comme un travail légitime ou comme une façon acceptable d'accéder à l'autonomie économique;
- que la prostitution constitue une forme de violence principalement faite aux femmes, aux adolescentes et aux fillettes mais qui implique aussi des hommes, des adolescents et des garçonnets;
- que la prostitution constitue une violation des droits humains fondamentaux;
- qu'aucune raison n'est valable pour criminaliser les victimes de violence;
- que les personnes en prostitution ne doivent sous aucun prétexte être victimes de discrimination quelle qu'en soit la forme ;
- que la vulnérabilité des femmes à la pauvreté et à la violence est accentuée par la discrimination liée à des facteurs sociaux tels que l'âge, l'origine ethnique, les problèmes de santé physique ou mentale, etc;
- que la société offre peu de moyens et de ressources pour soutenir les femmes en prostitution qui y sont, majoritairement, sous la contrainte ou à cause de leur précarité socio-économique.



MOUVEMENT CONTRE LE VIOL ET L'INCESTE POLITIQUE CONTRE LE RACISME

PRÉAMBULE

Le MCVI reconnaît que **Le racisme est une oppression fondée sur un préjugé** selon lequel il existerait des races humaines qui présenteraient des différences biologiques justifiant des rapports de domination entre elles et des comportements de rejet ou d'agression. Ainsi, le racisme se présente comme un ensemble de pensées et comportements conscients ou non, fondé sur l'idée de la supériorité de certains humains sur d'autres et se traduisant par l'hostilité envers certains individu-es ou certains groupes de personnes. Cette idéologie cautionne des comportements haineux qui conduisent à la discrimination raciale et à la ségrégation.

Être raciste, c'est rejeter une femme ou un homme à cause de la couleur de sa peau, de sa religion ou de ses origines ethno-culturelles (différentes de la nôtre). Cela se traduit par des actes explicites comme injurier, battre ou exclure des gens en raison de leurs différences. Dans l'extrême, le racisme conduit à la guerre et même à l'exercice de l'élimination de tout un peuple comme l'holocauste du peuple juif ou le génocide du Rwanda. Au Canada, le racisme a conduit entre autre à la mise en vigueur de la loi sur les Indiens et à la création des réserves autochtones privant ces derniers de leurs droits et capacités juridiques.

Le racisme est une construction sociale qui perpétue le maintien de la distance inégalitaire et de la hiérarchie. Il vise à maintenir cette distance entre dominants/ dominés qui, autrement, ferait de l'autre un semblable et rendrait ainsi possible une égalité entre tous les individu-es et ce, quelle que soit leur origine sociale ou ethno-culturelle.

L'intersection du racisme et du patriarcat crée un contexte propice à l'exercice de la violence sexuelle envers les femmes et les enfants de la minorité, qu'elles soient de femmes de couleur ou issues de groupes racisés, membres de communautés ethno-culturelles, femmes immigrantes ou réfugiées. De plus, les mythes et préjugés véhiculés entre autre par l'industrie florissante de la pornographie quant aux performances sexuelles des femmes de couleur ou femmes latino ou la pseudo-soumission des femmes asiatiques, font de ces femmes des cibles toutes désignées.



L'INTERSECTION DES DISCRIMINATIONS

En tant que membre de la Collective pour le Mouvement contre le viol et l'inceste :

Par conviction politique et souci de cohérence, nous avons choisi d'adopter un mode de gestion et de fonctionnement en collective compatible avec les valeurs du féminisme, valeurs qui sous-tendent notre analyse des agressions à caractère sexuel. Une analyse qui vise à éliminer les inégalités et les déséquilibres engendrés par les structures patriarcales et hiérarchiques ainsi que l'intersection de discriminations. En tant que membre je m'engage à :

- 1. Adhérer à l'analyse féministe de la violence sexuelle du MCVI.
- 2. Travailler à ce que notre analyse tienne compte des différentes sources d'oppression vécues par les adolescentes et les femmes victimes de violence sexuelle : patriarcat, capitalisme, néocolonialisme, racisme, « hétérosexisme' ». Nos actions seront axées sur la lutte contre les effets de ces intersections sur les adolescentes et les femmes soit, la discrimination et l'exclusion, dans une optique d'égalité et d'équité entre les femmes²
- 3. Combattre le racisme et toute forme de discrimination fondé sur l'idée de la supériorité de certains humains sur d'autres et se traduisant par l'hostilité envers certains individu-e-s ou certaines groupes de personnes.
- 4. Contrer toute manifestation d'exclusion et de discrimination envers les lesbiennes

² Préambule travaillé par le Comité Femmes davantage discriminées et Femmes autochtones du RQCALACS et faisant partie du Plan d'action du RQCALACS